RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La Corrida de la Saint Martin - Villette d'Anthon (38280)
MARDI 11 NOVEMBRE 2025

Organisation : Association Rando Nature
Participation : La Corrida de la St Martin est une épreuve ouverte à tous, licencié (e) ou non, sous réserve de la présentation d'un PPS (Plan Prévention Santé) datant de moins de 3 mois. Pour les mineurs fournir un questionnaire santé complété avec signature des parents ou certificat
Pour les courses enfants pas de documents à fournir car non chronométrées.

Parcours : Les courses se font sur route, le code de la route devra être respecté

Courses Enfants: (non chronométrées)
Eveil Athlétique : 400 m enfants nés de 2017 à 2019 (gratuit), départ 17h00
Poussins- Benjamins : 1.5 km enfants nés de 2013 à 2016 départ 17h15
Minimes : 1,8km enfants nés de 2011 à 2012 départ 17h30

Corrida : 5 tours (9.2km) à partir de la catégorie cadet (2010) départ 18h – Limitée à 200 participants maxi.

Départ – Arrivée : Place de l'église de Villette d'Anthon.

Ravitaillement : Un ravitaillement en boissons, biscuits, fruits secs offert par CARREFOUR MARKET de Jonage est prévu à l'arrivée

Sécurité : Assurée par la FFSS de l'Isle d'Abeau
Sanitaires : Des toilettes sont mises à disposition à la salle de la Serra

Inscription : Sur le site www.chronometrage.com ou sur place le jour même dans la limite des dossards disponibles.
Par courrier : bulletin à télécharger et à envoyer avec le règlement à : Association Rando Nature – Hôtel de Ville – 38280 Villette d'Anthon.

Inscription Adultes/ Remise des dossards : Salle de la Serra – Rue des Sapins
Inscription enfants : Place de l'église

Dossards : Les dossards devront être retirés au plus tard 20 mn avant le départ

Droit à l'image : Le coureur, du fait de son engagement, donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image, où il pourrait apparaître, dans le cadre de la promotion de cette course.
Site : http://randonature.e-monsite.com **Contact tél. 06 19 28 30 28 – 06 87 48 90 94**
Mail : randonature38@laposte.net

Coupes et récompenses aux 3 premiers H/F
Un lot sera remis à chaque participant

BULLETIN D'INSCRIPTION
Rando Nature – Hôtel de Ville - 38280 Villette d'Anthon

CADRE RÉSERVÉ A L'ORGANISATION

N° DOSSARD ☐

Nom :……Prénom :……
Date de naissance :……
Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin
Adresse : ……
Code postal :……Ville :……
Club ou Association :……
Adresse e mail……

☐ 400 m	(nés de 2017 à 2019)	gratuit
☐ Distance 1,5 km	(nés de 2013 à 2016)	3 euros
☐ Distance 1,8 km	(nés de 2011 à 2012	3 euros
☐ Distance 9,2 km	(nés en 2010 et avant)	12 euros en ligne 15 euros sur place

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS RÈGLEMENT

A fournir avec votre inscription

☞ Non-licenciés : PPS N°:
Téléchargeable sur le site de la FFA : https://pps.athle.fr/
Pour les mineurs : Questionnaire Santé complété (Voir modèle) ou certif. méd.

☞ Licenciés FFA : Photocopie de votre licence à jour N° :

Assurances : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile, souscrite auprès de l'assureur GROUPAMA de Pont de Chéruy. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Autorisation parentale : J'autorise mon fils, ma fille, mineur (e) à participer à la course prévue pour son âge et dégage l'organisation de tout incident physiologique futur ou immédiat.
☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses

Signature obligatoire
Signature des parents pour les mineurs